



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction interministérielle
de la transformation publique

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le 16 septembre 2024

Qualité, accessibilité, efficacité, délais : comment améliorer nos services publics ?

la DITP lance la programmation du Mois de l'innovation Publique
qui se déroulera du 4 au 30 novembre 2024

Conférences, ateliers, portes ouvertes... Près de 300 événements sont attendus dans toute la France dans le cadre du [Mois de l'innovation publique](#) 2024. Cette 11^e édition sera consacrée aux actions engagées pour améliorer nos services publics. Amélioration des délais, de la qualité de service et de l'accessibilité des services publics..., cet événement proposé par la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) permettra de partager et de référencer toutes les bonnes pratiques mises en œuvre par les agents sur le terrain, notamment dans le cadre du Programme Services Publics + et du Conseil national de la refondation (CNR).

Conférences, ateliers, portes ouvertes, méthodes innovantes et bonnes pratiques seront au rendez-vous pour valoriser l'engagement des agents publics qui mobilisent leur énergie et leurs marges de manœuvre pour innover et améliorer concrètement la vie des Français. Vous êtes un agent public ? Rendez-vous sur [le site de la DITP](#) pour présenter votre projet et référencer votre événement !

Du 4 au 30 novembre 2024, un mois pour partager les projets qui améliorent l'efficacité des services publics

« Le Mois de l'innovation publique est un formidable moment de partage des méthodes innovantes et des expérimentations mises en œuvre à travers toute la France pour améliorer concrètement la qualité des services publics et de l'efficacité de l'action publique au bénéfice de tous les usagers et agents. »

Grégoire Tirot, chef du service Innovation et Participation citoyenne à la DITP.

Ce mois de l'innovation mettra en avant les initiatives engagées par les agents sur le terrain pour améliorer les services publics en termes de qualité, d'accessibilité, d'efficacité et de délais.

Centre de preuves du dynamisme des agents publics, cette 11^e édition donnera à voir des actions innovantes engagées notamment dans le cadre du **Conseil national de la refondation (CNR)**

Le Mois de l'innovation publique est l'occasion de mettre en lumière les améliorations engagées par les administrations pour améliorer leur qualité de service et leur efficacité. C'est le sens du programme [Services Publics +](#) qui mobilise tous les services publics autour de 8 engagements communs de qualité de service : simplification des démarches, amélioration de l'accueil téléphonique, réduction des délais de traitement ou mise en œuvre du droit à l'erreur, les services publics se transforment. De l'expérimentation de l'usage de l'IA pour permettre aux agents de répondre mieux et plus vite aux usagers, de l'initiative « Help » proposée aux

entrepreneurs en difficulté afin de mutualiser toutes leurs demandes d'aide auprès de l'Urssaf, de la CAF, de la Carsat et de la CPAM, ou encore le test de RSA rénové qui permet des délais raccourcis de 3 mois à 15 jours pour un premier rdv avec France Travail à l'ouverture des droits au RSA.

Plus de 300 événements attendus dans toute la France : agents référencez vos événements sur le site de la DITP pour valoriser votre projet

Agents de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics sanitaires et sociaux, associations et acteurs de l'économie sociale et solidaire mobilisés au service de l'intérêt général peuvent dès aujourd'hui [référer leurs événements sur le site de la DITP modernisation.gouv.fr](https://modernisation.gouv.fr). L'objectif de cet événement réalisé sous l'impulsion de la DITP est double : partager méthodes, bonnes pratiques et solutions innovantes pour transformer nos services publics ; et valoriser les initiatives innovantes des agents publics engagés au service des citoyens et des usagers.

La direction interministérielle de la transformation publique (DITP) pilote la feuille de route de la transformation publique définie par le Gouvernement pour une action publique plus proche, plus simple et plus efficace.

Les équipes de la DITP ont 5 missions principales :

- assurer la mise en œuvre effective des priorités de l'action gouvernementale dans chaque territoire et leur impact dans la vie quotidienne des Français,
- coordonner l'action des administrations pour améliorer la qualité du service rendu aux usagers ainsi que leur accès aux services publics, o simplifier la vie des usagers et des agents,
- promouvoir de nouvelles méthodes pour conduire l'action publique par l'impact et les résultats, en faisant confiance aux acteurs de terrain, à l'intelligence collective et à la co-construction avec les parties prenantes,
- appuyer les transformations et projets à fort impact des administrations avec l'agence de conseil interne de l'Etat, les laboratoires d'innovation, le centre interministériel de la participation citoyenne et le Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP).

En savoir plus sur la DITP : modernisation.gouv.fr

Contacts Presse DITP :

Fabienne TONG – presse.ditp@modernisation.gouv.fr - 06 83 28 40 98